DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 septembre 2024 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 11/09/2024. Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents: DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, BUSCATO Thierry, MARTINS Emmanuel, GRIMAL Alexandre, ASTEGNO Victoria.

Avaient donné pouvoir :

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 29
Votants : 29
Pour : 29
Contre :
Abstention :

<u>OBJET</u>: DÉLIBÉRATION N° 2024-146 – BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE: DÉCISION MODIFICATIVE N°02

Compte tenu de l'état d'avancement des opérations budgétaire du budget principal, Monsieur le Maire propose de procéder à des réajustements de crédits.

Il est donc proposé au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Chapitre/Article	Libellé	BP et DM01	Dépenses
Section d'investissement			
OP287	Gendarmerie	5 000.00€	5 662.96€
OP301	Matériels services	7 000.00€	3 600.00€
	techniques		
OP363	Stade	17 500.00€	- 8 000.00€
OP432	Nouvelle école	460 847.08€	- 542.96€
	élémentaire (Jean de La		
	Fontaine)	<u> </u>	
OP440	Maternelle du Lac	756 611.50€	4 280.00€
OP442	Parc Urbain	16 300€	- 5 000.00€

L'opération 287 « Gendarmerie » nécessite une augmentation des crédits afin de finaliser les travaux en lien avec l'incendie qui a eu lieu au sein de la brigade gendarmerie.

L'opération 301 « Matériels services techniques » 301 connaît une augmentation de son enveloppe d'équiper le service d'une banqueteuse et d'un nettoyeur haute pression.

L'opération 363 « Stade » est diminuée de 8 000.00€ au motif que seul le plateau de coupe de la tondeuse communal sera remplacé au cours de l'année.

L'opération 432 « Nouvelle école élémentaire » (école élémentaire Jean de La Fontaine) dispose de crédits disponibles conséquents permettant de réduire légèrement son enveloppe budgétaire.

L'opération 440 « Maternelle du Lac » connait d'important travaux sur l'exercice budgétaire 2024, d'abord la création de deux salles de classes supplémentaires et l'extension du réfectoire. Puis la pose de deux préfabriqués durant la période estivale. Enfin la réparation du toit dès lors que des fuites sont constatées. L'ensemble de ces travaux nécessite d'ajuster l'enveloppe.



L'opération 442 « Parc Urbain » et les travaux qui y sont associés requièrent une analyse approfondie. Par conséquent, les projets conséquents seront planifiés pour l'exercice budgétaire de 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, ADOPTE LA MOTION PRÉSENTÉE,

APPROUVE la décision modificative n°02 du budget primitif 2024 de la commune de Saint-Jory.

AUTORISE M. Le Maire à signer ledit avenant au contrat correspondant et tous les actes nécessaires à sa mise en place.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le :

2 4 SEP. 2024

Le Maire, Victor DENOUVION

Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-

DELMAS